ARBORICULTURE

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Provence Alpes Côte d'Azur

Bulletin également disponible sur le site : http://www.draaf.paca.agriculture.gouv.fr

Bulletin de santé du végétal - PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Bulletin n° 6 / 2015
Mercredi 1er avril 2015

Faits marquants :

Pommier & Poirier :

- **Développement végétatif** : accélération au cours de la semaine écoulée, retard d'environ une semaine par rapport à 2014

Pommier : secteur Basse Durance-Alpes Sud : Pink Lady® stade E-E2, Golden stade D3
secteur Alpin nord : Golden C3-D.

Poirier : Williams stade D3-E en Basse Durance et stade D Alpes zone Nord

- **Tavelure :** Période à risque élevé, la prochaine pluie pourra projeter un stock important de spores.
- **Feu bactérien :** sensibilité à partir du stade D3-E. Risque élevé à la floraison selon les conditions climatiques.
- **Oïdium :** Risque à partir du stade E-E2 en vergers sensibles.
- **Puceron cendré** : période à risque – surveiller les 1ers foyers sur feuilles de rosette.
- **Carpocapse** : pose des pièges à phéromone à prévoir en fin de semaine.

Poirier :

- **Psylle :** éclosions en cours. Prévoir le comptage des bouquets floraux occupés par des larves en fin de floraison.
- **Puceron mauve :** à surveiller
- **Anthonome du poirier :** 1eres larves observées dans les bourgeons dans les Alpes

Cerisier :

- **Développement végétatif** : débourrement à début floraison selon zones et variétés
- **Drosophila suzukii** : vol stable

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :

Animatrice Filière Pomme/Poire : Myriam BERUD (Station d'Expérimentation La Pugère),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)
Animatrice Filière Cerise : Emmanuelle FILLERON (Ch. d'Agri. de Vaucluse/Domaine Expérimental La Tapy),
Suppléant : Vincent RICAUD (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)
Animateur Filière Prune : Laurent POULET (GRCETA de Basse Durance),
Suppléant : Nicolas Vaysse (Chambre d'Agriculture de Vaucluse)

LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR :

Chambres d'Agriculture de Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence,
CIRAME, GRCETA Basse Durance, CETA Cavaillon, CETA Terroir de Crau,
OP SICA Edelweiss, OP Vergers de Beauregard, OP Alpes Coop Fruits, OP COPEBI, SICA Pom'Alpes,
Sociétés RAISON'ALPES, CAPL, ALPESUD.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Monsieur Claude ROSSIGNOL
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1
contact@paca.chambagri.fr
tel : 04 42 17 15 00

RÉFÉRENTS FILIÈRES ET RÉDACTEURS DE CE BULLETIN
POMME-POIRE : Myriam BERUD - tel : 04 90 59 29 00
SEA La Pugère - m.berud@lapugere.com
CERISE : Emmanuelle FILLERON - tel : 04 90 62 69 34
Domaine Expérimental La Tapy - efilleron@domainelatapy.com
PRUNE : Laurent POULET - tel : 04 90 92 26 90
GRCETA Basse Durance - laurent.poulet@grceta.fr

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez la réglementation « abeilles »

A retenir :

EXTRAIT DE LA NOTE NATIONALE ABEILLES

- **Pensez à observer vos cultures avant de traiter !**
- **Il est interdit de traiter en présence des abeilles, même si le produit comporte la mention «abeilles ».**
- **Périodes et conditions où la présence des abeilles est la plus propice sur vos cultures** : dès que les températures sont supérieures à 13°C, la journée ensoleillée et peu ventée.
- **Périodes et conditions où les abeilles sont peu présentes dans vos cultures** :
si les températures sont fraîches (<13°C), par temps nuageux, pluvieux et par vent fort.
Attention : d'autres pollinisateurs sauvages sont présents sur des plages horaires plus larges au cours de la journée et sous des températures plus fraîches (par exemple, les bourdons). Par ailleurs, les abeilles peuvent être actives du lever du jour au coucher du soleil.

Pour en savoir plus : contactez l'ADA (association de développement apicole) de votre région, le référent apiculture de la chambre régionale d'agriculture ou consultez le site internet de l'ITSAP-Institut de l'abeille www.itsap.asso.fr

POMMIER

Bulletin n° 6 / 2014
Mercredi 1er avril 2015

Secteurs Basse Durance & Alpins

DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Au 30 mars :

	Secteur Basse Durance	*Secteur Alpin*	
		zone SUD (Volonne)	Zone NORD (Lardier)
Pink Lady®	E-E2	E2	
Granny	D3-E	D3-E	
Golden	D3	D3	C3-D

Granny

Stade D3

Stade E

Stade E2

Stade F

Secteurs Basse Durance et Alpins

TAVELURE

Rappel : Le début de maturité des périthèces est atteint depuis le :
- 24 février en secteur Basse Durance (feuilles provenant de Velorgues).
- 11 mars dans les Hautes-Alpes secteur nord (lit de feuilles observé)
- 3 mars sur le secteur de Manosque- les Mées (maturité estimation)

Les pluies des 15-17 mars ont induit une contamination en tous secteurs à condition que le végétal ait atteint le stade de sensibilité (C-C3 sur pommier). Les toutes premières spores ont été visibles sur le lit de feuilles de Velorgues mais très peu nombreuses.
Les pluies des 22 puis 24-25 mars, contaminantes en tous secteurs si le végétal était au stade sensible, ont projeté un nombre plus conséquent de spores.
D'après la simulation issue du modèle tavelure DGAL-Onpv/Inoki®, la maturation cumulée atteint 30-35% en secteur Basse Durance, 15-20% à Manosque et 7-12% sur la Motte du Caire/ Plan de Vitrolles.
Estimation du risque : Période à risque. Les prochaines précipitations pourront projeter une quantité importante de spores et induire une contamination grave selon les températures et durées d'humectation.

PUCERON CENDRE

Les premiers foyers sont observés sur feuilles de rosette en secteur Basse Durance sur des parcelles avec présence l'année précédente.
Estimation du risque : Sur pommier, la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité. La gestion des parcelles en préfloraison est primordiale pour la maitrise du puceron cendré.

FEU BACTERIEN

Le risque démarre au stade D3-E. A l'approche de la floraison, dès le stade sensible et en particulier en vergers atteints les années précédentes, le risque de contamination est possible selon les conditions climatiques.
Estimation du risque : La période de floraison est la plus propice à de nouvelles infestations notamment en cas de pluie.

OÏDIUM

Sur variétés sensibles, les contaminations primaires sont possibles dès le stade E-E2.
Estimation du risque : La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium devra s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière. Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

CARPOCAPSE

La mise en place des pièges à phéromones (capsules COMBO en zones confusées) est à réaliser pour enregistrer le début du vol attendu autour du 15 avril en secteur Basse Durance.

CAMPAGNOL

Estimation du risque : Jeunes vergers à surveiller plus particulièrement.

REPRODUCTION DE CE BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE – REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE

POIRIER

Bulletin n° 6 / 2015
Mercredi 1er avril 2015

Secteurs Basse Durance et Alpins

DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Au 30 mars :	*Secteur Basse Durance*	*Secteur Alpin*	
		zone SUD (Volonne)	*Zone NORD (Lardier)*
Alexandrine	D3		
Guyot / Williams	D3-E		D (Williams)
Louise Bonne			E

Stade C3

Stade D

Stade D3

TAVELURE

Sur poirier, le stade sensible est atteint à partir de C3/D. Voir également § Pommier.
Estimation du risque : Période à risque élevé. Les prochaines précipitations pourront induire une contamination selon les températures et durées d'humectation.

PSYLLE

Eclosions en cours. **Estimation du risque :** Les comptages de larves à la fin de la floraison permettront d'évaluer le niveau de pression à l'issue de la 1ère génération hivernale.

PUCERON MAUVE

La période de pré floraison est la plus propice pour enrayer le développement de ce puceron avant qu'il ne provoque un fort enroulement des feuilles et un arrêt de la croissance des pousses.
Estimation du risque : Réel sur les vergers non protégés cet hiver ou en préfloraison. **Seuil de nuisibilité** : « présence ».

ANTHONOME DU POIRIER

Suite aux dégâts importants sur bourgeons dans les Hautes-Alpes l'année dernière, les bourgeons sont à surveiller. Les 1ères larves ont été signalées en tous secteurs.
Les œufs pondus en automne à l'intérieur des bourgeons éclosent à la fin de l'hiver et au début du printemps. La larve se développe aux dépens du bourgeon à fleurs qui ne s'ouvre pas ou se dessèche avant, ou en pleine floraison. Les adultes apparaissent en avril-mai pour 5 à 6 semaines d'activité puis estivent et pondent en septembre. Certains individus peuvent hiverner et ne pondre qu'au printemps.

HOPLOCAMPE DU POIRIER

Les pièges à fond blanc peuvent être mis en place pour le suivi des adultes.
La femelle pond dans les boutons floraux au stade F-F2. Les éclosions débutent 10 à 15 jours plus tard. La larve se nourrit du fruit dans lequel elle forme une cavité importante. Les fruits attaqués présentent une perforation noirâtre d'où s'écoulent des déjections foncées et chutent prématurément.

FEU BACTERIEN – CARPOCAPSE idem pommier.

CERISIER

Bulletin n° 6 / 2015
Mercredi 1er avril 2015

Secteur Basse Durance :

DEVELOPPEMENT VEGETATIF

Stade C

Stade D

Floraison (F)

Stade G

Stades B à F, selon les variétés et les zones géographiques. Le débourrement est en retard de quelques jours par rapport à 2014.

VARIÉTÉS	Burlat	Folfer	Napoléon	Summit	Belge
STADE PHENO.	B à F 50%	F 50%	C à E	A à D	A à C

MONILIOSES DES FLEURS ET RAMEAUX

Les cerisiers sont entrés dans la période de sensibilité aux monilioses des fleurs et rameaux.

Estimation du risque : le risque de contamination est présent en théorie du début de la floraison jusqu'à la fin de la chute des pétales, et selon les conditions climatiques (pluies, absence de vent, rosées persistantes). Les prévisions météorologiques annoncées pour les prochains jours sont défavorables au développement des monilioses.

DROSOPHILA SUZUKII

Les conditions hivernales ont été un peu moins favorables à la survie de la Drosophile suzukii que l'hiver 2013-14. Pour autant, dans les pièges suivis sur deux parcelles à Carpentras-Serres tout au long de l'hiver, les captures ont été observées quasiment tout l'hiver (cf. figures ci-après).

Sur ces deux parcelles, les captures restent pour l'instant, inférieures au niveau atteint à cette période en 2014 et se situent entre 2013 et 2014. Les épisodes de pluie et le vent survenus ces dernières semaines perturbant le vol l'expliquent en partie.

Les premières femelles ayant des œufs matures ont été observées la semaine dernière, soit une quinzaine de jours plus tard qu'en 2014.

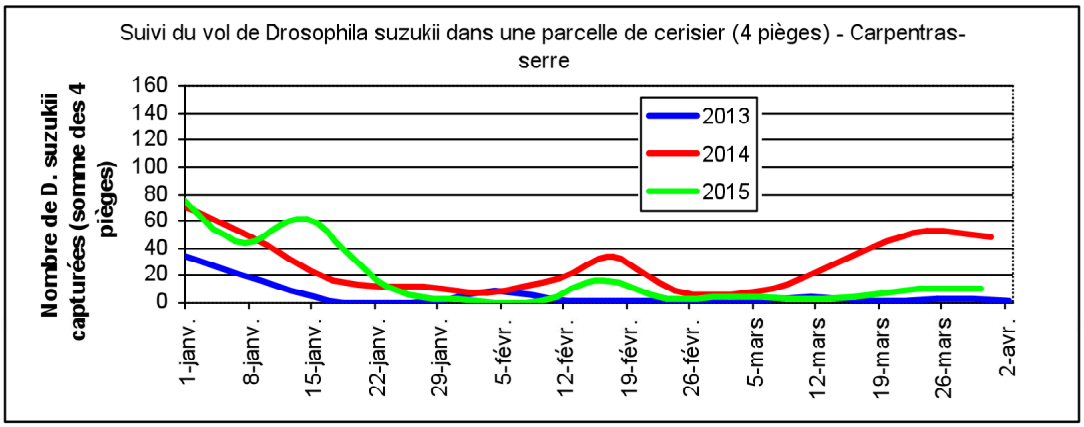

CERISIER

Bulletin n° 6 / 2015
Mercredi 1er avril 2015

Secteur Basse Durance :

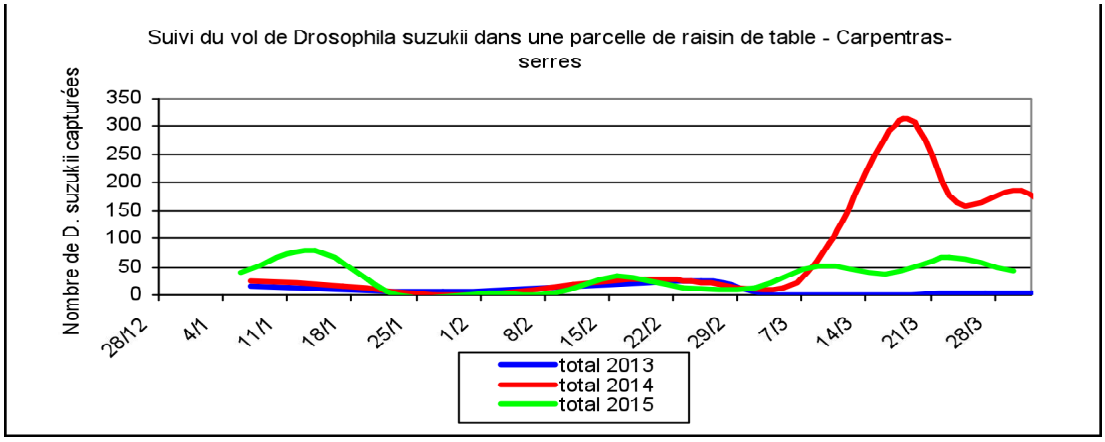

Le réseau de piégeage de la Surveillance biologique du territoire se remet en place. Les captures hebdomadaires des premiers pièges du réseau sont indiqués dans le tableau ci-dessous, en comparaison, lorsque cela est possible, avec les captures à la même période en l'année dernière. Il est encore difficile de comparer la sortie de vol 2015 par rapport à 2014 à partir des éléments dont on dispose à ce jour.

Nombre d'individus de Drosophila suzukii capturés dans le réseau SBT en parcelles de cerisier.

	4è sem. de Mars	
Commune	**2014**	**2015**
APT		
CABRIERES D AVIGNON		3
CARPENTRAS - AB	25	20
CARPENTRAS - Belge		0
CARPENTRAS - Summit	221	
LA MOTTE D AIGUES		
MAZAN	82	
MENERBES		14
MODENE		8
MORMOIRON	55	
PERNES LES FONTAINES	113	
VENASQUE	18	

Les pièges doivent être posé dans les prochains jours pour comprendre la dynamique de l'insecte dans les parcelles.

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

REPRODUCTION DE CE BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE – REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE